

BALISAGES

N°1 : Rouge - N° 2 : Vert - N° 3 : Violet - N°4 : Jaune

POINT DE DÉPART : Entre Barberey Saint Sulpice et Sainte Maure, sur le parking du Canal de la Haute-Seine. Emprunter la route en direction de Barberey.

0,5 km - 0 h 15 : BARBEREY SAINT SULPICE

Tourner à gauche en entrant dans le village puis à droite pour longer l'église. L'église de Barberey St Sulpice avec son porche en bois a été construite sur le type des églises rurales. Sa nef date du 12^e siècle et le reste du 16^e siècle.

Le Château du 17^e siècle de style Louis XIII dont la construction a été commencée en 1626, est classé monument historique depuis 1980. Son remarquable jardin la française a été recréé par l'actuel propriétaire. Remonter la rue de l'Église jusqu'à un premier carrefour. Le traverser pour prendre la rue Jules Ferry et passer devant l'école. Au bout de celle-ci partir à droite rue de la Garenne, puis ensuite à gauche rue de la Gare en direction d'un passage à niveau.

À proximité de celui-ci se trouve la statue de la vierge appelée "Notre Dame de la Voie". Cette sculpture en bronze pèse 470 kg et repose sur un socle de pierre. On lui attribue un miracle lors d'un accident au passage à niveau.

Au deuxième rond point prendre à droite une rue qui passe sous la RD 619 ex RN 19, puis à gauche rue de l'Aéroport et la rue Amédée Bollée tourner à droite à son extrémité. À gauche vers la rocade puis à droite suivre le chemin de contournement de l'aéroport pour atteindre la départementale 60, la traverser et continuer tout droit pour arriver aux premières vignes. Tourner à droite, plus loin à gauche sur un chemin en montée. Passer un premier croisement et au deuxième partir sur celui de droite en direction d'un émetteur pour entrer dans le village de :

9 km - 2 h 15 : MONTGUEUX

Village viticole de 400 hectares classés appellation champagne. Très large point de vue sur la Plaine de Troyes et l'Agglomération Troyenne. Continuer dans cette direction et atteindre la D 141. Descendre cette rue jusque au 2^e carrefour et partir à gauche rue du Moulin. À son extrémité tourner à gauche rue du Chanet direction La Grange au Rez. Là où la route s'incurve à droite aller tout droit Chemin des vignes, puis l'abandonner au bout de 100 m pour un chemin goudronné en montée. Au sommet (point de vue en face) tourner à droite en direction d'un bois, le contourner par la gauche. Prendre un chemin à gauche en descente entre les parcelles de vignes. En arrivant à la RN 60 (à côté du passage à niveau) se diriger en face sur un chemin blanc. Au passage à niveau suivant partir sur votre gauche, passer le pont puis aller tout droit en direction de :

6 Km. 1 h 30 : TORVILLIERS

Église classée, 15^e et 16^e siècles - Porche en bois sculpté remarquable. Passer par la rue Jaunas et ensuite la rue du 8 Mai pour parvenir à la D53. Partir à droite en direction du pont que vous franchissez. Prendre le premier chemin à gauche longeant l'autoroute. Prendre à droite un chemin qui monte en direction de la forêt. Après avoir traversé celle-ci marcher en sommet de colline à gauche et à droite puis remonter un chemin goudronné en direction du relais de l'aviation civile. Le contourner et redescendre face à un très large panorama, plus bas tourner à droite pour continuer la descente par un chemin axé sud-est. Traverser la D83 et prendre un chemin en courte montée (point de vue sur le village), et arriver ensuite à :

5 Km - 1 h 15 : LAINES AUX BOIS

Voir le portail classé de l'église.

En arrivant à l'entrée du village tourner à droite rue de Bretagne, puis à gauche rue Aimé Billerey. En arrivant à la D 94 prendre le chemin en face sur 100 m et après à gauche pour passer derrière le cimetière, ensuite à droite en direction d'un pont, le franchir, puis continuer tout droit. Prendre ensuite le deuxième chemin à droite en direction d'une surface boisée. Contourner ce bois par la gauche pour parvenir à la RN 77. Traverser et continuer en face par le Chemin de Courcelles et ainsi vous arrivez à l'entrée de :

4,5 km - 1 h 10 : SAINT GERMAIN

Ru de la Fontaine aux Loups, bassin dans un écrin de verdure.

Après le panneau d'entrée du village continuer tout droit dans cette rue, à l'angle de celle-ci aller tout droit dans un passage qui passe entre des propriétés puis devant le Château. Continuer toujours dans la même direction, longer le ru, emprunter la passerelle à droite et effectuer le tour du bassin.

Variante (non balisée) : Tourner à droite après le panneau d'entrée du village (pont de la Fontaine aux Loups) dans un milieu boisé, au Ru du Bréban, partir par la gauche et entrer à nouveau dans ce bois. Une fois parvenu à la sortie de ce bois, se diriger à gauche de nouveau au dessus du Ru de la Fontaine aux Loups. Partir sur la gauche afin d'effectuer le tour du bassin.

Reprendre la route en méandre direction nord-est. À l'angle d'un bois tourner à droite sur un chemin herbeux. Suivre ce tronçon sinueux, longer une ligne à haute tension puis par la droite arriver à l'entrée de :

4,5 km - 1 h 10 : ROSIERES-PRÈS-TROYES

Passer une barrière et un lotissement rue Edgar Jouquier. Au stop prendre à gauche route de Saint Pouange puis plus loin bifurquer à droite Chemin des Montos (herbeux) et ensuite à droite sur un chemin en dur. Après avoir longé un fossé, à la patte d'oie suivante tourner à gauche en direction de la route qui vous ramène à l'entrée du village. Arrivé au rond point sur la route D 85 aller à gauche en direction de la salle des fêtes et du monument aux Morts. Emprunter le chemin situé juste derrière le monument et passer devant l'entrée de l'Auberge de Jeunesse. Continuer tout droit sur un sentier boisé jusqu'à atteindre le Chemin des Roises que l'on prend à gauche. Au bout, prendre à droite la rue Principale, puis encore à droite rue du Lavoir. (Superbe lavoir situé sur le parcours) Partir à gauche sur une voie cyclable, puis au croisement suivant à droite Chemin de Froide Glace. À son extrémité tournez à gauche pour entrer dans :

4,5 km - 1 h 10 : BRÉVIANDES

Au rond point à l'angle de la salle des fêtes tourner à droite, puis après 50 m prendre le passage piéton à gauche pour arriver à la mairie. Traverser la rue pour aller en direction de l'église, puis emprunter le passage piéton à droite de celle-ci et prendre ensuite la rue à droite en légère descente. Au bout tourner à gauche rue du Pont, puis à droite chemin de la Trouée. En tournant à gauche à son extrémité passer au dessus de la rocade. Suivre à gauche en direction du passage à niveau, puis tout droit rue Jean Rostand. En arrivant Place du Cognat, tourner à droite dans une impasse et continuer sur un sentier entre maisons et vergers. Descendre sur quelques mètres et traverser une rue desservant un lotissement et parvenir au lavoir.

Au lavoir alimenté par une source, un pont enjambant la rivière Hozain a été construit par la Mairie spécialement pour le passage de ce GRP[®]. Emprunter ce pont surplombant et longer l'Hozain en tournant aussitôt à gauche. Plus loin traverser de nouveau cette rivière pour arriver place du Chatillier puis en partant à droite retrouver la rue Jean Rostand qui vous emmènera à :

3 km - 1 h : SAINT JULIEN LES VILLAS

Avancer dans cette direction jusqu'au prochain rond point et tourner à droite avenue de la Gare puis rue Aristide Briand afin de gagner le carrefour suivant situé juste après le pont. Prendre à droite en direction de Verrières et suivre à gauche la rive droite du canal de restitution jusqu'au deuxième pont et tourner à gauche en entrant dans :

4 km - 1 h : ROUILLY SAINT LOUP

Canal de restitution amenant l'eau du réservoir Seine dans la Seine. Le Château et le Parc de Menois. Se diriger vers Troyes et tourner sur la droite vers le Château de Menois, contourner le parc par la droite et se diriger tout droit, par un chemin blanc longeant la propriété, jusqu'à un passage à niveau. À 50 m. tourner à gauche dans le bois et suivre le chemin en forêt, revenir plus loin sur le chemin blanc et rentrer tout droit dans les bois en direction d'un pont sur la Vieille Barse. Le franchir et passer à gauche sous le pont de la rocade en direction de :

2 km - 0 h 50 : SAINT PARRÉS AUX TERTRES

Hameau de Baires : (voir l'ancien moulin à farine et le déversoir du canal de Baires) à l'entrée de la rue Pasteur prendre un sentier boisé sur la gauche. Arrivé à son extrémité retrouver la rue Pasteur, puis à son terme suivre à droite rue Jean Jaurès. Au stop continuer tout droit par la rue Edmé Denizot. Suivre cette direction sur 300 m puis prendre à droite une allée traversant un espace vert avec à son entrée une stèle dédiée à Sainte Radegonde (Reine des Francs au 6^e siècle, épouse de Clotaire 1^{er}). Passer devant la mairie. Traverser la rue et passer entre l'église et l'école, (Voir l'église du 16^e siècle et vers l'école la tombe de "Gamin" 1^{er} chien communal de France). Afin de parvenir à la Nécropole Paléochrétienne comprenant sept sarcophages de la période Gallo Romaine, découverts lors de travaux. Au stop prendre la rue de droite et passer devant le cimetière. Avant le pont partir à gauche sur un chemin en descente. Longer la rocade et tourner à droite afin de passer sous la rocade et arriver à la D 172. Prendre à droite sur 100 m et utiliser le 1^{er} chemin à gauche en direction d'un bois que vous contournez par la droite. À son extrémité prendre le chemin de gauche et traverser ce même bois aller à droite au niveau du stade et à gauche au croisement suivant pour arriver à :

6 km - 1 h 30 : VILLECHÉTIF

Pigeonnier carré reconstruit à côté de la mairie.

Au stop prendre à gauche, puis aussitôt à droite, avant de sortir du village suivre à gauche la rue du Moulin puis encore à gauche un chemin qui vous ramènera à la D 172. Longer cette route en utilisant un chemin en contre allée jusqu'au lotissement du Paradis et partir à gauche direction Argentole, rue de la Paix et entrer dans (possibilité de variante pour découvrir les magasins d'usines).

4 km - 1 h : PONT SAINTE MARIE

Parc du château et cheminement le long de la Seine. Église du 16^e classée aux monuments historiques avec sa couverture de différentes couleurs.

Arriver par la rue Henri Lemasson et à gauche rue du Maréchal Leclerc. Avant le feu tricolore prendre un chemin à gauche pour longer un ancien camp militaire. Aller tout droit jusqu'à la rue Fernand Jaffiol l'emprunter par la gauche jusqu'à la rue Albert Camus Au bout par un passage entre les thuyas pénétrer dans le parc de l'ancien château et prendre à droite l'allée du Château, à gauche la rue Pierre Germaine. Place Charles De Gaulle, passer le pont sur la Seine et aussitôt tourner à droite pour longer le fleuve. À la sortie d'une courbe à gauche bifurquer à droite sur un sentier en direction de l'église. En arrivant au pont en bois (ne pas traverser) continuer votre cheminement entre